



Direction régionale garde-côtes Nantes (Atlantique)

Zone maritime

Secteur qui s'étend du Mont-Saint-Michel jusqu'à la frontière espagnole, soit 1 200 km de littoral.

Existence à la pointe Bretagne d'un dispositif de séparation du trafic situé en dehors des eaux territoriales et de la zone contiguë.

La zone couvre des ports de commerce importants représentant un trafic annuel de 60 millions de tonnes, ainsi que trois grands bassins pour la navigation de plaisance (Saint-Malo, Morbihan et La Rochelle) et deux zones frontalières (îles anglo-normandes et frontière espagnole).

Moyens aériens et maritimes

6 avions Cessna F 406, dont un Polmar, qui seront remplacés à l'avenir par deux Beechcraft 350 ER
1 patrouilleur
4 vedettes garde-côtes
3 vedette de surveillance rapprochée

Localisation

10 unités basées à Brest, Saint-Malo, Lorient, Saint-Nazaire, La Trinité, Royan, Bayonne, La Rochelle, Mériban et Lann Bihoué.

Moyens humains

233 agents.

Missions

Des missions très variées sont effectuées, relevant essentiellement de deux domaines :

- les missions douanières, à travers la lutte contre les fraudes de toute nature par voie maritime (stupéfiants, armes, explosifs...) et le contrôle du commerce extérieur et de l'acquittement des droits et taxes exigibles ;
- les missions au titre de l'action de l'Etat en mer : assistance aux personnes, protection des ressources vivantes et de l'environnement, sûreté Vigipirate, sécurité des loisirs nautiques.

Coordonnées utiles

www.service-public.fr / rubrique Loisirs

www.gouv.fr / rubrique Achats et tourisme

Infos Douane Service 0 811 20 44 44 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)



Direction générale des douanes et droits indirects
Bureau de l'information et de la communication
11, rue des Deux Communes - 93558 Montreuil Cedex
Site Internet : www.douane.gouv.fr
Smartphone : douane fr (application gratuite pour les voyageurs)
Twitter : @douane_france

NOVEMBRE 2012

